

Les restaurants français, grands gagnants de la période estivale en Europe (+10,07% d'activité)

- *L'activité de la restauration française a bondi de +14,21% en transactions et +10,07% en chiffre d'affaires entre avril et septembre 2024-2025.*
- *La France est en tête des marchés européens étudiés pour la croissance du CA.*
- *Une tendance récurrente qui souligne l'importance cruciale des mois chauds pour le secteur.*

Paris, 18 juin 2025 - [Lightspeed Commerce Inc.](#) (« **Lightspeed** » ou la « **Société** ») (TSX : LSPD) (NYSE : LSPD) dévoile aujourd'hui les résultats d'une analyse issues des données de restaurateurs utilisant son logiciel de caisse tout-en-un Lightspeed Restaurant en Europe. L'étude révèle une tendance marquée dans le secteur de la restauration : les mois printaniers et estivaux (avril-septembre) enregistrent une augmentation des transactions et du chiffre d'affaires des restaurants par rapport aux mois automnaux et hivernaux (octobre-mars). Toutefois, cette dynamique varie selon les pays.

Une dynamique estivale renforcée pour la restauration en France

Entre avril 2024 et mars 2025, la France connaît une nette progression de l'activité dans le secteur de la restauration durant les mois printaniers et estivaux, c'est-à-dire d'avril à septembre, avec une hausse des transactions de +14,21 % par rapport aux mois hivernaux.

Cette dynamique s'accompagne d'une augmentation significative du chiffre d'affaires des restaurants entre les deux périodes (printanière/estivale vs automnale/hivernale), en hausse de +10,07 %), ce qui place la France en tête des marchés européens faisant partie de l'étude sur cet indicateur. Par rapport à l'année précédente (avril 2023 à mars 2024), où les transactions avaient déjà progressé de +15,53 %, la tendance reste fortement positive, confirmant un engouement durable pour les sorties au restaurant durant les beaux jours.

Des croissances contrastées en Europe, avec une dynamique marquée aux Pays-Bas

Les autres pays européens affichent également une croissance des transactions, portée par les saisons chaudes : +12,44 % aux Pays-Bas, +12,19 % en Allemagne, +8,42 % au Royaume-Uni et +3,55 % en Suisse. En termes de chiffre d'affaires, les Pays-Bas se distinguent avec une hausse de +5,58 %, suivis par l'Allemagne (+4,13 %), tandis que le Royaume-Uni (+2,61 %) et la Suisse (+1,36 %) enregistrent des progressions plus modérées. Par rapport à 2023-2024, la dynamique reste globalement positive, bien que l'évolution du chiffre d'affaires ne soit pas toujours proportionnelle à la hausse des transactions, révélant des disparités dans le panier moyen selon les marchés.

Une opportunité pour les restaurateurs

Ces résultats mettent en évidence l'importance des mois printaniers et estivaux, c'est-à-dire d'avril à septembre, pour l'activité des restaurateurs. Pour capitaliser sur cette saisonnalité, les professionnels peuvent adapter leurs offres, proposer des menus spécifiques et optimiser leurs stratégies marketing. Ils peuvent ainsi faire coup double en attirant les clients solos : d'après une [étude de Lightspeed](#) parue l'an dernier, ils sont près d'un tiers (31%) à tester de nouveaux plats !

Considérant ces tendances, le retour des beaux jours peut devenir un véritable moteur de croissance pour le secteur de la restauration en Europe : pour Laura Stagno, Directrice Senior Transformation d'Entreprise chez Lightspeed, *"les données confirment une tendance clé : les mois printaniers et estivaux sont une période stratégique pour les restaurateurs, avec une augmentation notable des transactions et du chiffre d'affaires. Pour maximiser ces opportunités, il est essentiel d'adapter l'offre et de proposer des expériences engageantes aux clients. Chez Lightspeed, nous accompagnons les restaurateurs avec des outils tels qu'Order Anywhere, Tableside et Benchmarks & Trends leur permettant de tirer pleinement parti de cette saisonnalité et d'optimiser leur performance."*

Méthodologie :

Les données de caisse (POS) provenant du système Lightspeed Restaurant en Europe ont été analysées. Un total de plus de 7 600 restaurants ont été étudiés sur la période allant d'avril 2024 à mars 2025. La comparaison porte sur les transactions enregistrées ainsi que sur les principaux indicateurs de vente durant les mois d'été (avril à septembre) et les mois d'hiver (octobre à mars). Afin de refléter au mieux les tendances saisonnières, les valeurs moyennes et médianes des tickets ont été analysées. Les données comparatives de la période d'avril 2023 à mars 2024 ont été utilisées comme référence. Toutes les données ont été anonymisées et évaluées dans des conditions standardisées.

###

À propos de Lightspeed

Propulsant les commerces qui sont le moteur de l'économie mondiale, la plateforme de commerce tout-en-un de Lightspeed aide les commerçants à innover afin de simplifier, développer et offrir des expériences clients exceptionnelles. Notre solution infonuagique transforme et unifie les opérations en ligne et hors ligne, les ventes omnicanales, l'expansion vers de nouveaux emplacements, les paiements internationaux, les solutions financières et la connexion aux réseaux de fournisseurs.

Fondée à Montréal, au Canada, en 2005, Lightspeed est inscrite à la fois à la Bourse de New York (NYSE : LSPD) et à la Bourse de Toronto (TSX : LSPD). Avec des équipes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique, la Société dessert des entreprises des secteurs de la vente au détail, de la restauration et du golf dans plus d'une centaine de pays.

Suivez-nous sur les médias sociaux : [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [X](#).

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué pourrait contenir de l'information prospective et des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs comprennent de l'information de nature prédictive, dépendent ou font référence à des événements futurs et se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « va », « prévoit », « anticipe », « envisage », « planifie », « croit », « estime » ou d'autres expressions semblables concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles de la direction de Lightspeed et comportent plusieurs risques et incertitudes, connus et inconnus, incluant des facteurs économiques. De nombreux risques, incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière importante des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque mentionnés dans notre plus récent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, et dans nos autres déclarations de renseignements auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et du U.S. Securities and Exchange Commission, qui peuvent être consultés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com et sur EDGAR au www.sec.gov. Les lecteurs sont priés d'étudier attentivement tous ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision concernant les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué ne constituent pas une garantie du rendement futur et, bien qu'ils soient fondés sur certaines présomptions que Lightspeed juge raisonnables, les événements et résultats réels pourraient différer de manière importante de ceux exprimés ou supposés dans les énoncés prospectifs faits par Lightspeed. Sauf si les lois applicables l'exigent, Lightspeed ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, notamment à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements.